



Permanences du club

gymnase Jean Moulin - rue Eugène Maintenant
gymnase Long Rayage - Mail de l'Île de France

91090 Lisses

du lundi au samedi aux horaires des entraînements
renseignements : secrétariat Ashley 06 58 09 42 93

Dossier d'inscription et de demande de licence FFHB

Saison 2018-2019

Civilité M. Mme Mlle

Nom (ou nom de jeune fille) : _____ Nom de mariage : _____

Prénom : _____ Date de naissance : ___/___/____

Département de naissance : _____ Ville de Naissance : _____

Nationalité : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone Domicile : _____ Portable joueur : _____

Courriel : _____ @ _____

Pour les mineurs : Portable du père : _____

Portable de la mère : _____

Autorisations parentales pour les mineurs :

J'autorise

- » Mon enfant à participer à toutes les activités organisées par le club
- » En cas d'accident, les responsables de la section handball, à faire prodiguer les premiers soins à mon enfant et, le cas échéant, à le faire transporter au centre hospitalier de leur choix.
- » Les accompagnateurs à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel pour les déplacements.
- » Le Handball Club Lisses à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles mon fils, ma fille pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à une action du club, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Je m'engage par ailleurs à ne pas réclamer, au nom dudit mineur ou en mon nom propre, d'indemnité, rétribution ou dédommagement en raison d'une utilisation de son image réalisée de façon conforme aux présentes.

Signature des parents :

Ci-joint la somme de _____ euros (en chèque(s) ou autres*) correspondant à l'adhésion au HBC Lisses pour la saison sportive 2018/2019

*En cas de versement autres, précisez : _____

La cotisation comprend l'assurance et une partie des frais : Affiliation, licence, engagement, rémunération des entraîneurs etc. Des facilités de règlement de la cotisation vous seront accordées à votre demande. Nous vous conseillons de retourner votre dossier complet à votre entraîneur ou dirigeant lors des entraînements.

Formalités d'inscription à la section handball

Remettre le dossier complet au secrétariat du club, à l'entraîneur ou au dirigeant de l'équipe.

Ce dossier doit comprendre obligatoirement :

- » Le présent formulaire d'inscription et la charte du handballeur signée par le joueur et ses parents
- » L'attestation de santé signée (pour les anciens adhérents uniquement)
- » Ou un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball en compétition et en loisir (pour les nouveaux adhérents uniquement)
- » Le formulaire fédéral d'autorisation parentale pour les mineurs
- » 1 enveloppe timbrée libellée à l'adresse de l'adhérent
- » Le bon de commande pour votre matériel (pour vos achats uniquement)
- » La cotisation

*chèque(s) à l'ordre de HBC LISSES. Possibilité de payer en 2 ou 3 fois

Tarifs des cotisations 2018-2019

Habitants Lisses ou Extérieurs Lisses

+16 ans, né(e) en 2001 et avant	150 € *	160 € *
-20 ans, né(e) en 1999 et 2000	150 € *	160 € *
-17 ans, né(e) en 2002 et 2003	130 € *	140 € *
-15 ans, né(e) en 2004 et 2005	130 €	140 €
-13 ans, né(e) en 2006 et 2007	120 €	130 €
-11 ans, né(e) en 2008 et 2009	120 €	130 €
Ecole de Hand, né(e) de 2010 à 2013	110 €	120 €
Baby Hand, né(e) de 2014 et après	110 €	120 €
Hand Fit, Loisirs et Hand Adapté	110 €	120 €

* Les adhérents +16 ans, -20 ans et -17 ans doivent OBLIGATOIREMENT acheter leur ballon personnel pour les entraînements et pour les matches

Amendes infligées à la section

L'adhérent (ou son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Handball Club Lisses et en approuve les termes, notamment l'Article 9 :

Amendes infligées à la section handball

Signature obligatoire

Devenez dirigeant ou dirigeante !

Dans toutes nos catégories nous avons besoin de dirigeants pour soulager les responsables d'équipes, pour assumer diverses tâches administratives (remplir la feuille de match, tenir la table de marque par exemple, etc.).

Si vous avez des compétences particulières, du temps libre et que vous souhaitez en faire profiter l'association. N'hésitez pas à nous rejoindre, il y a du travail pour tout le monde.

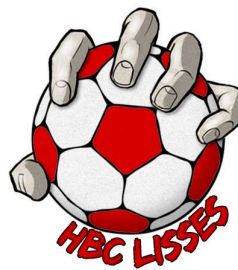
Contact : Les entraîneurs ou le secrétariat (Ashley V.) 06 58 09 42 93

Aidez-nous à trouver des sponsors et mécènes !

Dirigeant d'entreprise, cadre, employé, peut être avez-vous dans votre environnement un futur partenaire du HANDBALL CLUB LISSES ?

N'hésitez pas à nous mettre en relation. Ce sponsor ou mécène pourra être affecté à l'équipe dans laquelle joue votre enfant ou au club en général selon le montant. Pour info, la loi sur la mécénat permet une réduction fiscale de 60% !

Contact : Jacques TOUPY- Président 06 23 03 80 18



Charte du handballeur

Article 1 : L'Accueil et L'Encadrement

Le club a pour vocation de transmettre les fondamentaux du handball à ses adhérents dans le respect des règles de fonctionnement de l'association. Le club met en place un encadrement capable de transmettre des contenus techniques adaptés aux joueurs afin

d'assurer le bon déroulement des séances d'entraînements.

Le club ne s'engage pas à ce que tous les joueurs jouent le week-end mais il s'efforcera d'engager en compétition un nombre suffisant d'équipes par rapport à son effectif

et la formule de compétition choisie par le joueur.

Les dirigeants et surveillants de gymnase pourront refuser l'accès à la salle aux joueurs non munis de chaussures propres.

Article 2 : Le joueur, la joueuse

L'adhésion au Handball Club Lisses implique que le joueur a des droits mais aussi des devoirs :

Le joueur ou la joueuse a droit :

- Au respect de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres.
- À la meilleure formation en fonction de ses possibilités.
- À son épanouissement par la pratique et au plaisir de jouer au handball.

Le joueur ou la joueuse doit :

- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les parents, les dirigeants du club et des autres clubs.
- Respecter le matériel du club et les locaux.
- Respecter les décisions prises par les responsables du club : Entraîneurs, dirigeants et des arbitres.
- Arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.
- Venir au match pour lequel il ou elle a été convoqué (e). À défaut il ou elle doit

en aviser son entraîneur dans des délais permettant son remplacement

- Porter une tenue propre à la pratique du handball en particulier, il doit venir à l'entraînement avec des chaussures propres différentes de celles qu'il a portées en venant au gymnase.
- Pour les matchs, venir avec sa tenue officielle complète.

Le joueur ou la joueuse ne doit pas :

- Faire preuve de violence ou d'agressivité.
- Critiquer les décisions des arbitres.

Article 3 : Les Parents

Les parents sont un maillon indispensable pour le bon fonctionnement du club et l'épanouissement du joueur.

Les parents ont droit au bon encadrement de leurs enfants, à la qualité de la formation et au respect de chacun.

Les parents doivent s'engager à accompagner le plus souvent possible les enfants aux compétitions et aux entraînements afin de

maintenir un dialogue avec les entraîneurs et les dirigeants. Un roulement devra être instauré pour les compétitions.

Les parents devront rester en retrait de l'activité et s'interdire toute intervention pendant une séance ou un match (sauf cas de force majeure, bien sûr !).

En cas de problème, ils devront se mettre en relation avec l'entraîneur voire avec les diri-

geants du club.

Les parents devront veiller à la l'assiduité et à la ponctualité de leurs enfants et prévenir en cas d'absence.

Les parents sont les premiers supporters. Ils doivent cependant s'interdire tous débordements physiques et verbaux en particulier pendant les matchs à l'égard des joueurs, des arbitres, des dirigeants des autres clubs.

Le joueur

**Les parents
(pour les mineurs)**